

Bois brûlé

Autor(en): **Gut**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **88 (1937)**

Heft 12

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'exception d'un buissonnet de 20 cm de haut, existant au-dessus du Pont, à 1130 m. Il ne manque pas, à la Vallée de Joux, de stations plus favorisées que cette dernière et aussi favorisées que celles signalées plus haut, capables d'accueillir le houx et de permettre sa croissance jusqu'à la taille de 1 m au moins.

L'if est assez répandu dans la zone forestière qui s'élève de Val-lorbe à l'extrémité nord-est de la Vallée de Joux, jusqu'à l'altitude de 1150 m; mais plus loin vers le sud-ouest, les individus se comptent sur les doigts d'une main.

Je ne m'étends pas sur la présence du *chêne*, dont j'ai parlé en détail dans le cahier de novembre 1936 de ce journal. Rappelons simplement que les deux espèces, *Q. sessiliflora* et *Q. robur*, sont communes dans la région de Mollendruz, jusqu'à 1260 m, mais très rares à la Vallée de Joux; seuls quelques pieds localisés à l'extrémité nord-est ont réussi à franchir le barrage forestier, mais sans s'avancer plus loin vers le sud-ouest.

Telle est la situation actuelle. Elle est la résultante de l'activité des facteurs de migration depuis des siècles et des agissements de l'homme qui, par ses déboisements, a permis l'ascension de diverses essences forestières du pied du Jura, le long des pentes jusqu'à une altitude voisine de 1300 m, mais que le maintien d'autres boisements, fonctionnant comme barrages, a empêché de pénétrer dans la Vallée de Joux.

Toutefois, rien n'est immuable et fixe dans la Nature, surtout si l'on envisage les rapports toujours plus étroits que l'homme entretient avec elle. Les agents de migration poursuivent, et poursuivront longtemps encore, leurs différentes activités et il arrivera certainement un jour où les espèces signalées vaincront les forces opposées à leurs migrations et prendront pied dans cette Vallée de Joux qui, grâce à son relief, réalise sous bien des rapports un petit monde à part. Mais pour en arriver là, il faut compter avec le temps, les siècles, voire les millénaires.

Sam. Aubert.

Bois brûlé.

Les participants au premier congrès suisse du bois, à Berne, en octobre 1936, eurent l'occasion de visiter une modeste exposition, dans laquelle nous avons particulièrement remarqué des meubles faits en bois de sapin de chez nous, meubles dont la surface était artistiquement brûlée. Ces tables, chaises, armoires et lits sont d'un effet vraiment agréable; ils ouvrent certainement un avenir intéressant au meuble rustique.

Il paraissait logique d'étendre cette technique à d'autres usages et de l'appliquer ailleurs. C'est ce que fit un architecte bernois en « brûlant » la façade d'une maison en bois.

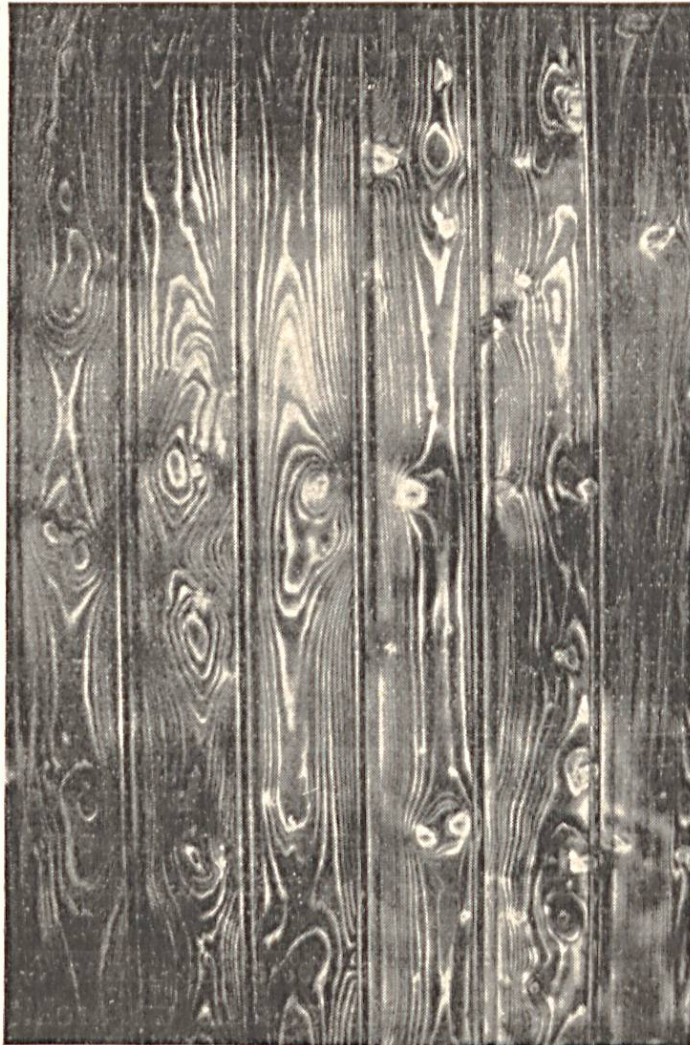
Sans avoir pu constater les résultats obtenus par ce procédé, nous avons la certitude qu'il y avait là une idée à suivre et à propager.



Phot. Ch. Gut, à Aigle.

Cabane de skieurs au-dessus de St-Cergue (Vaud).

La façade est brûlée au chalumeau.



Phot. Ch. Gut, à Aigle.

Panneau de sapin blanc brûlé.

Au cours du dernier été 1937, la section de courses « Les sommets » de l'« Union chrétienne de jeunes gens », à Nyon, a construit une cabane de skieurs au-dessus de St-Cergue. Sur notre conseil, cette cabane a été « brûlée » extérieurement. Le travail a été exécuté par M. Albert Zollinger, gypsier-peintre à Nyon.

Le résultat de cette opération est des plus intéressants et nous croyons utile de le faire connaître. La teinte du bois ainsi traité est très semblable à celle des vieux chalets brunis par le soleil. Elle en a même le soyeux. En brûlant au chalumeau une planche ou une poutre, le bois de printemps devient sombre, tandis que le bois d'automne, qui résiste mieux à la flamme, garde sa couleur et reste plus clair. On obtient ainsi une sorte de « négatif » du plus bel effet.



Phot. Ch. Gut, à Aigle.

La carbonisation de la façade du chalet est terminée.

La carbonisation, procédé primitif, retrouvera par ce moyen toute la faveur du public. Elle est, sans nul doute, la meilleure méthode de conservation du bois et coûte fort peu. Contre les champignons et les insectes, elle est aussi très utile. Peut-être permettra-t-elle une dessiccation plus rapide du bois.

Cette méthode vient à temps, car on reconnaît de plus en plus les désavantages de la peinture à l'huile pour la conservation du bois.

Au point de vue esthétique, cette carbonisation de surface est appelée, nous le croyons, à rendre de grands services, soit dans la construction d'immeubles en bois, soit lors de réparations de vieux chalets, auxquels on peut rendre immédiatement leur aspect ancien. Nous avons ainsi l'espoir de revoir des constructions en bois, dont la façade n'est pas banalement terne avec une couche de vernis ou de carbolinéum « couleur bois », qui enlève l'aspect vivant de cette matière première.

D'après les expériences faites jusqu'ici, il semble que c'est le sapin blanc qui donne la surface la plus joliment ornementée. Inutile de dire que pour obtenir des effets intéressants, le menuisier devra choisir son bois.

L'application de ce procédé au chalumeau, simple, bon marché et rapide, ne se bornera pas à ce domaine déjà vaste des façades de bâtiments et des meubles. On peut prévoir son application à tous les ouvrages en bois, particulièrement à ceux exposés aux intempéries. Nous pensons aux charpentes de ponts, aux pieux, clôtures, bassins, etc., peut-être même aux couvertures en tavillons et en bardeaux.

Cette pratique aidera au renouveau de faveur que connaît le bois et permettra de conserver, souvent de redonner, leur cachet à nos habitations rurales qui font le charme de notre petit pays. *Gut.*

COMMUNICATION DE L'INSTITUT FÉDÉRAL DE RECHERCHES FORESTIÈRES.

Note sur la forêt jardinée de la Rolaz (Vallée de Joux).

La forêt de la Rolaz et les lieux circonvoisins sont, grâce à M. le professeur *Samuel Aubert*, familiers aux lecteurs du « Journal forestier ». Une des dernières contributions que le savant botaniste du Solliat ait apportée à l'étude de la forêt dans la Vallée de Joux¹ m'a donné l'idée d'examiner les premiers résultats obtenus dans une placette d'essai installée par M. le Dr Ph. Flury, il y a bientôt douze ans, à la Grande-Rolaz, dans les forêts communales du Chenit, au-dessus du Brassus et à proximité de la route du Marchairuz.

La Rolaz ne présente pas, comme c'est le cas pour la plus grande partie du Risoux, par exemple, l'image d'une forêt longtemps ménagée, riche en beaux et longs bois. Elle a été beaucoup plus modifiée par l'homme et surtout appauvrie en feuillus. Et pourtant, c'est une forêt ancienne, réservée par les Bernois comme protection militaire de ce passage important : le Marchairuz, et dont les plus vieux arbres sont les rejetons directs de la banalisation.² Lors de la première coupe faite par notre institut, M. le Dr *Burger* a compté, sur la souche d'un épicéa fort de 26 cm à 1,30 m, 265 cernes annuels, dont les 130 premiers forment un cercle d'à peine 15 cm de diamètre, et sur celle d'un sapin de 36 cm d'épaisseur, 297 cernes, dont 205 indiquent une période de dépression extrêmement prolongée, puisque, à cet âge, ce « vuarne » était un arbre de 17-18 cm de diamètre. D'autres tiges, d'à peu

¹ *Samuel Aubert* : Les épicéas de la Rolaz, « J. f. s. » 1935, pp. 270—273.

² Voir à ce sujet : *A. Pillichody*, L'empreinte de l'histoire sur l'état des peuplements et la forme des arbres, « J. f. s. » 1926, pp. 49—54 et 72—78.